

Lettre d'Information

N°2 DÉCEMBRE 2006

Editorial

La vie d'une équipe de recherche est faite de temps forts et de moments plus calmes, de succès et d'échecs, de joies et de peines. La disparition de Dominique Monjardet, qui avait rejoint le CERSA au moment de sa reconfiguration en 2001, a été pour nous un choc et une épreuve : sa rigueur intellectuelle, la lucidité sans complaisance de ses analyses, ses qualités humaines en avaient fait en effet un élément moteur et fédérateur de l'équipe ; la journée organisée le 20 octobre au CNRS, pour rappeler l'apport de ses travaux à la sociologie, ne signifie pas que le sentiment de perte que nous avons tous alors ressenti ait été surmonté.

C'est cependant sans nul doute le tissu de relations interpersonnelles fortes qu'il avait contribué à nouer au sein de l'équipe qui a permis d'aller quand même de l'avant, comme il l'aurait souhaité. Le CERSA a donc déployé au cours des derniers mois une activité scientifique intense, qui s'est manifestée sur de multiples plans : la tenue de journées d'étude (l'une, le 10 novembre, a permis de dresser un bilan de l'activité de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité-journée qui s'est déroulée avec l'appui de celle-ci -, l'autre, le 12 décembre, a été centrée sur la question des relations entre pouvoir politique et haute administration à partir de deux ouvrages écrits par d'éminents spécialistes britanniques) ; l'organisation d'un grand colloque international, du 7 au 9 décembre, sur l'ingénierie des connaissances juridiques (19ème conférence annuelle de Jurix) ; le lancement de séminaires nouveaux (tels celui sur « La faveur »), viennent s'ajouter aux séminaires existants.

Tout cela témoigne du dynamisme scientifique de l'équipe, qui s'est investie sur des terrains de recherche extrêmement diversifiés, en parvenant néanmoins à préserver sa cohésion ainsi que la cohérence de ses thématiques de recherche. Le chemin ainsi tracé, qui est escarpé, n'est pas exempt de périls : il exclut tout enfermement dans un champ de recherche strictement délimité et indéfiniment labouré ; mais les bifurcations qu'il comporte et les passerelles qu'il autorise sont, à nos yeux, une condition de créativité scientifique. Ce faisant, nous restons en accord avec la démarche qui était celle de Dominique.

Jacques Chevallier

Directeur du CERSA

S O M M A I R E

Editorial	p 1
Séminaires	p 2
Colloques	p.6
Mémoires	p 8
Ouvrages	p 9
Nouvelles de l'équipe	p 11
Informations pratiques	p 12

La faveur « Rouage du droit ou indice de non-droit »

Organisé par
Gilles J. Guglielmi

Séminaire régulier 17h à 19h Salle de réunion du CERSA

Aspects définitionnels : Sémantique, étymologie, contextualisation, contenu, dispensateurs, bénéficiaires, contrepartie, etc...

Le thème de la faveur est étonnamment peu abordé dans les recherches en sciences humaines et sociales. La cause de cette désaffection se trouve sans doute dans le rôle joué par la faveur sous l'Ancien Régime. La faveur apparaît aujourd'hui comme une notion obscure, dépourvue de statut épistémologique clair tant en droit qu'en sociologie. On semble se contenter de la qualifier et de lui infliger une réprobation pénale sans chercher à s'interroger sur ses causes ni sur les mécanismes qu'elle occulte. Ainsi pour un juriste, la faveur se tient-elle aux marches du droit.

L'observation montre pourtant que les phénomènes relevant de la faveur, qu'ils soient pénalement qualifiés ou pas, sont massivement présents dans les sociétés contemporaines, non seulement dans les Etats africains, asiatiques, sud-américains, mais aussi dans les démocraties occidentales. Ils relèvent certes du modèle classique du clientélisme romain mais sont plus diffus, insidieux et diversifiés que celui-ci. La recherche ne saurait donc faire l'économie de travaux destinés à clarifier les termes du débat, à identifier les invariants, à proposer une explication de la notion de faveur souvent présentée comme relevant du sens commun ou de la nature humaine.

Les pistes de recherches ont été réparties en deux types de séances : les unes portant sur la notion de faveur prise en elle-même, au cours desquelles tous les participants pourront livrer leur conception d'une approche théorique; les autres, thématiques, porteront sur des champs d'application de la faveur et donneront lieu à des présentations introductives par des chercheurs éventuellement extérieurs au séminaire. En fonction de l'avancement des travaux à la fin de l'année, sera envisagé soit un ouvrage collectif, soit une journée d'étude, soit un colloque.

Calendrier et organisation

MERCREDI 25 OCTOBRE 2006

Séance de cadrage

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2006

Sémantique, étymologie, contextualisation, contenu, dispensateurs, bénéficiaires, contrepartie, etc.

MARDI 19 DÉCEMBRE 2006

La faveur dans le contexte de droit administratif : Tolérances, mesures gracieuses, pouvoir discrétionnaire, procédures dérogatoires.

JEUDI 18 JANVIER 2007

Aspects sociologiques et anthropologiques
L'insertion ritualisée et formalisée de la faveur dans

les rapports sociaux, son rôle dans la résolution des conflits, la reconnaissance des intérêts, les réactions typiques du système juridique.

MARDI 20 FÉVRIER 2007

La faveur dans le contexte de droit social
Les politiques publiques du « social » et les mesures de faveur, l'insertion de la faveur dans la logique des droits-créances.

Isabelle MEYRAT : Le principe de faveur en droit du travail.

MERCREDI 28 MARS 2007

Visions historiques de la faveur

André CASTALDO : Favor debitoris

Stéphane CAPORAL : La faveur sous l'Ancien régime

NB : Les autres séances seront annoncées sur le site du CERSA

Sociologie des institutions politiques et administratives

Organisé par
Frédéric Ocqueteau, Philippe Bezes et Patrick Le Lidec
Séminaire régulier 17h à 19h Salle de réunion du CERSA

Ce séminaire-atelier mensuel, animé par Frédéric Ocqueteau et Philippe Bezes et démarré en janvier 2003, se donne pour objectif une réflexion pluridisciplinaire sur les objets, pratiques, méthodes et résultats de recherches centrées sur « l'administration » au sens large du terme (groupes professionnels, institutions, élites, « street-level bureaucrates », pratiques, politiques publiques...). Structurer une « identité scientifique commune » autour de l'analyse des formes contemporaines et plus anciennes des « phénomènes administratifs ou bureaucratiques » est en effet l'un des objectifs que se donne le CERSA. Dans cette perspective, le séminaire vise à créer un espace dynamique de débat, de réflexion, d'échanges et de socialisation autour des savoirs et savoir-faire centrés sur des recherches en sciences sociales, nationales et internationales, qui s'interrogent toutes sur les dimensions administratives contemporaines de l'État et du pouvoir. Le séminaire-atelier repose sur des présentations de travaux de recherche récemment publiés, avec ou sans leur auteur. Le but est de discuter des enjeux et problèmes théoriques, empiriques et épistémologiques posés par ces recherches en s'attachant à mettre en relief la construction des objets, les problématisations et les principaux résultats obtenus.

Calendrier et organisation

MERCREDI 15 NOVEMBRE 2006

Geneviève PRUVOST présente sa recherche en cours de publication:
« **La féminisation de la police** »
Discutant : **Frédéric OCQUETEAU**

MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2006

Marie-Christine KESSLER présente sa recherche en cours sur « **Les ambassadeurs** »

MERCREDI 10 JANVIER 2007

Alexandre SINÉ présentera son ouvrage :
« **L'ordre budgétaire l'économie politique des dépenses de l'Etat** » (Economica, 2006)
Discutant : **Patrick LE LIDEC**

MERCREDI 14 FÉVRIER 2007

Virginie GIMBERT présentera une recherche sur
« **L'Etat sanitaire en question. Les administrations de la santé à l'épreuve des risques** ».

NB : Les autres séances seront annoncées sur le site du CERSA

Le parentalisme, une reconfiguration du familialisme?

Séminaire régulier organisé par
Le CERSA (CNRS-Paris 2), LE GRASS (CNRS-Paris 8) et Le TRIANGLE (CNRS-ENS-LSH Lyon)

Le GRASS (CNRS-Paris 8) et le CERSA (CNRS-Paris 2) ont organisé en 2005-2006 un séminaire de réflexion dont le thème était : « **La famille comme objet de savoir et comme objet de politique** ». Six séances ont rassemblé autour de Rémi Lenoir, Jérôme Minozio, Virginie De Luca, Eric Millard, Julien Damon et Nadine Le Faucheur, chercheurs des deux laboratoires et quelques « extérieurs ».

En 2006-2007, et avec un nouveau partenaire, le TRIANGLE (Université de Lyon 2), ils poursuivent leurs activités et les ouvrent largement sur la communauté scientifique. L'axe de travail retenu pour continuer la réflexion sur la question du familial est le suivant :

« **Le parentalisme comme reconfiguration du familialisme ?** »

Cet axe a été retenu parce que la recherche aujourd'hui se trouve directement questionnée par les débats, prises de positions et revendications qui traversent la société civile. La catégorie du parent n'est guère fixée en droit, mais elle est déjà

largement naturalisée, sans doute parce qu'elle fait écho à une dimension de l'expérience. La « parentalité » comme il est convenu de dire, s'est imposée comme thème et enjeu sociaux. Des propositions réglementaires ou législatives entendent faire de celle-ci une norme sociale à respecter, une injonction comportementale irrécusable, une contrainte légale. Mieux encore, la parentalité délictueuse ou défaillante est l'objet de discours idéologiques mais aussi de discours à vocation scientifique. Des notions, telles que le « syndrome d'aliénation parentale », traversent aussi bien le champ des sciences sociales que celui du droit ou du politique, rompant ainsi avec la philosophie des droits de l'enfant (et de l'intérêt de l'enfant) qui avait longtemps marqué les pratiques et les travaux de recherche. Ces nouvelles normes sont à interroger dans leur genèse et leurs conséquences sociales comme l'ont été la « famille monoparentale », la « famille recomposée », les « solidarités familiales », etc... Nous attendons de ce séminaire une confrontation approfondie entre chercheuses et chercheurs intéressés par ces thèmes et cette problématique, dont les travaux y contribuent centralement ou indirectement.

Calendrier et organisation

VENDREDI 27 OCTOBRE 2006

« Quelle parentalité dans la médiation familiale? »

Présenté par **Monique SASSIER**

Ancienne directrice générale de l'UNAF

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2006

« Le parent dans l'histoire de la production de l'enfance »

Présenté par **Michèle BECQUEMIN**

Maître de Conférences associée à l'Université de Paris XII - Créteil

CNRS Site Pouchet
Salle de Conférences
59/61 rue Pouchet
75849 Paris Cedex 17
de 14h30 à 17h00

VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2006

« Les figures du parent dans la théorie politique républicaine au XIXème siècle »

Présenté par **Anne VERJUS**

Chargée de recherches au laboratoire TRIANGLE – UMR 5206

CERSA
10, rue Thénard
75005 PARIS
de 14h30 à 17h00

19 janvier 2007 avec **Anne VERGUS (Lyon)**

9 février 2007 avec **Maurice GODLIER (site Pouchet)**

9 mars 2007 avec **Delphine SERRE**

27 avril 2007

1er juin 2007 (à Lyon)

29 juin 2007

CONTACTS :

MICHEL CHAUVIERE (CERSA), mchauviere@noos.fr

Michel MESSU (GRASS), michel.messu@wanadoo.fr

Anne VERJUS (TRIANGLE) Anne.Verjus@ens-ish.fr

NB : Les thèmes des séances seront annoncés sur le site du CERSA

« La réforme de l'Etat dans les pays post-communistes »

Organisé par

François FRISON-ROCHE et Anne GAZIER

Séminaire régulier 17h15 à 19h15 Salle de réunion du CERSA

Plus de quinze ans après la chute du mur de Berlin où en est la réforme de l'Etat menée dans les pays post-communistes visant à instaurer un système politique démocratique et une économie de marché? Peut-on dire qu'elle est achevée ou en voie d'achèvement dans certains pays (ceux qui ont intégré l'Union européenne ou vont prochainement y entrer)? Est-il pertinent de considérer qu'un véritable fossé sépare d'un côté les Etats de la CEI (où la volonté d'édifier une démocratie libérale se heurte à des tendances autoritaires et/ou à une organisation classique de la société) et, d'un autre côté, ceux d'Europe centrale, orientale et balte, membres de l'Union européenne ou résolument tournés vers elle (dont le sys-

tème politico-administratif ne serait guère différent de celui des Etats d'Europe occidentale)?
Peut-on aller jusqu'à estimer que « l'Europe de l'Est » n'existe plus en tant qu'ensemble de pays post-communistes en transition, confrontés à des problèmes communs ? Ou bien, au contraire, l'évolution de ces pays conserve-t-elle une forte spécificité liée à leur passé socialiste ?

Calendrier et organisation

JEUDI 16 NOVEMBRE 2006

« La Bulgarie après les élections présidentielles d'octobre 2006 »

François **FRISON-ROCHE** et Anne **Gazier**

JEUDI 14 DÉCEMBRE 2006

« La question nationale en Slovénie »

Présenté par **Laurent HASSID** Docteur en géographie (mention géopolitique).

NB : Les autres séances seront annoncées sur le site du CERSA

La Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité « Droit et politiques publiques de lutte contre les discriminations »

Organisé par

Daniel BORRILLO

Séminaire régulier à la salle de réunion du CERSA

Le principe d'égalité et son corollaire, la non-discrimination, constituent les bases de l'action républicaine dans cette matière. Le séminaire sur le droit et les politiques publiques de lutte contre les discriminations a comme objectif d'engager une réflexion régulière sur les outils du droit et les politiques mis en place ou envisagés aussi bien en France qu'au niveau européen et international. Les acteurs de l'action antidiscriminatoire (juges, membres de la Halde, parlementaires), les militants (associations) et les chercheurs sont invités à présenter leurs activités et analyses auprès des chercheurs, étudiants de doctorats et autres personnalités du monde associatif et politique.

Calendrier et organisation

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2006

« De la question sociale à la question raciale »

A l'ombre des émeutes urbaines de l'automne 2005, c'est la représentation d'une France racialisée qui s'est imposée dans le débat public. On n'ignorait pas le racisme, mais on découvre combien les discriminations raciales, dans l'emploi, le logement et à l'école, face à la justice, structurent des inégalités sociales.

Débat avec **Eric FASSIN** Professeur à l'ESNS.
De 10h30 à 12h30

VENDREDI 2 FÉVRIER 2007

« Discrimination positive » en France et aux Etats-Unis.

Le conférencier sera **Daniel SABBAGH**, chercheur au CERI (Sciences Po/CNRS)
De 17h à 19h

NB : Les autres séances seront annoncées sur le site du CERSA

Journée d'étude : Creative Commons France

Organisée par
Danièle Bourcier

Mercredi 14 Février 2007 de 9h30 à 17h salle de réunion du CERSA

Atelier de travail autour de la science ouverte en France et en Europe.

Archivage, accès et diffusion des données et résultats scientifiques : identification des acteurs, initiatives, problèmes et perspectives.

Responsables scientifiques : Danièle Bourcier, Melanie Dulong de Rosnay, Creative Commons France CERSA/CNRS Université Paris II. Avec le soutien du RTP Droit et Systèmes d'Information.

COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDE

L'apport de l'oeuvre de Dominique Monjardet à la sociologie

Responsable scientifique
Frédéric Ocqueteau

VENDREDI 20 OCTOBRE 2006 CNRS (AUDITORIUM G MÉGIE)

Le décès de Dominique Monjardet à 63 ans, laisse un goût amer à tous ses amis et collègues qui savaient son oeuvre scientifique encore inachevée. Il avait décidé, à 18 mois de sa retraite officielle au CNRS, de terminer sa carrière en écrivant une synthèse définitive sur le destin de sa cohorte de la 121^{ème} promotion des gardiens de la paix, qu'il avait réussi à interroger, contre toutes ses espérances, une sixième fois, depuis quinze ans.

Il souhaitait également réactualiser un de ses derniers articles sur la politique de sécurité du ministère Sarkozy qu'il n'aura pas eu le temps d'écrire, mais dont nous aurons la chance de découvrir le premier à titre posthume (Sociologie du Travail, juin 2006, n° 2).

Il avait également envisagé de se consacrer à l'écriture d'une synthèse de l'ensemble des travaux qu'il avait capitalisés au Québec sur la réforme de « police communautaire » à Montréal, un pays qui fut pour lui comme une seconde résidence.

Il n'aura pas eu le temps de conclure tous ces chantiers. Aussi avons-nous, au CNRS, la responsabilité d'essayer, dans la mesure du possible, de les faire vivre, très certainement de les faire revivre. Il importe d'entreprendre ce travail de mémoire en rassemblant des témoignages variés sur les différents aspects de l'oeuvre de Dominique Monjardet, dans les différents domaines couverts au cours de sa carrière.

Le CNRS, et notamment son dernier laboratoire d'appartenance, le CERSA, ont décidé de consacrer une journée d'étude en son honneur, et publieront dans un ouvrage collectif, les actes de cette journée pour honorer sa mémoire et mieux faire connaître son oeuvre éparpillée, dont peu ont une vue globale.

Le projet de cette journée d'étude, de témoignages et de réflexions autour de ses apports, de ses engagements et de sa pratique scientifique, s'est articulé autour du déroulé de sa carrière au sein des quatre laboratoires du CNRS auxquels il fut successivement rattaché, et aux liens noués avec les mondes administratifs au sein desquels il fut mis à disposition.

NB : Un ouvrage de synthèse sera publié au cours de l'année 2007. Il sera annoncé sur le site du CERSA en temps utile.

“La Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité : Actions, limites et enjeux”

Responsable scientifique
Daniel BORRILLO

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2006 SALLE DES CONSEILS UNIVERSITÉ DE PARIS II PANTHÉON /ASSAS

Suite à la publication du premier rapport annuel de la HALDE, un débat autour de son action présente et future nous semble nécessaire afin de mieux comprendre son impact et sa contribution à l'efficacité de la lutte contre les discriminations en France. A partir du rapport, il s'agit d'étudier chaque étape du parcours juridique antidiscriminatoire : la saisine de la Halde, le traitement des plaintes et la solution donnée par la lutte autorité. Outre l'analyse de la casuistique, nous aborderons les relations de la Haute autorité avec la justice et les instances de médiation. Chaque moment sera également ponctué par les expériences d'autre pays ayant une expertise dans le domaine.

Outre l'action juridique proprement dite, nous débattons également de la manière dans la société peut s'approprier l'outil antidiscriminatoire comme un relais de la casuistique. Au delà de l'intervention de la HALDE, nous attacherons un intérêt particulier à la construction d'instruments épistémologiques permettant d'élaborer des nouvelles lectures du phénomène discriminatoire ainsi qu'à la mise en place de propositions et d'actions concrètes en matière d'égalité de chances, de promotion de la diversité et d'empowerment des minorités visant la promotion de l'autonomie décisionnelle des individus et l'encouragement d'un climat social pacifié.

JURIX 2006 La 19ème conférence internationale

Responsable scientifique
Danièle BOURCIER

**DU JEUDI 7 AU SAMEDI 9 DÉCEMBRE SALLE DES CONSEILS À L'UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS (PARIS II)
(LE MERCREDI 6 DÉCEMBRE : METALEX)**

La Fondation néerlandaise JURIX, avec qui collabore le CERSA, a confié à Danièle Bourcier en 2003 le soin d'organiser cette conférence scientifique en France pour sensibiliser la communauté des juristes, administrateurs, magistrats, professeurs et enseignants chercheurs en droit aux enjeux des technologies de la connaissance dans le domaine du Droit et de l'Administration. Les conférences JURIX d'abord organisées en Hollande se déplacent maintenant dans toutes les capitales d'Europe (en 2004, Londres, en 2005, Bruxelles).

Ce sont des conférences reconnues dans la communauté internationale comme étant de haute qualité par le choix des personnalités du Comité scientifique et par la rigueur de ses évaluations. Tous les ans, les communications sur les sujets les plus innovants dans le domaine de l'intelligence artificielle et du droit sont sélectionnées et publiées chez l'éditeur scientifique IOS Press (Amsterdam).

Cette année, les interventions ont portées sur les banques de données juridiques intelligentes, l'amélioration de la présentation des résultats sous forme graphique, les ontologies permettant de gérer des contrats en ligne, la gestion de données incertaines, la médiation en ligne, la gestion semi automatique de dossiers de divorce, et d'autre sujets sur l'informatique judiciaire et administrative. Cette conférence a une visée à la fois théorique et applicative: elle vise un public de juristes et de praticiens mais aussi des ingénieurs et des administrateurs. Des Ateliers pédagogiques ont été organisées sur l'e-législation et sur les systèmes complexes juridiques

Ces thèmes entrent dans les axes du CERSA sur l'e-administration et la gouvernance sur internet et par internet et poursuit les recherches proposées aux étudiants du Master Recherche de Science administrative de l'Université de Paris 2 (dont certains ont été actifs dans l'organisation de JURIX 2006).

Le Comité de d'organisation comprenait des chercheurs (CNRS), administrateurs (Conseil Constitutionnel), juri-documentalistes de différents secteurs. Ils ont tenu à faire de cette rencontre une nouvelle occasion de sensibiliser les secteurs académiques et administratifs français aux enjeux scientifiques et industriels des usages des TIC.

JURIX a réuni 95 chercheurs et juristes de 12 pays pendant quatre jours.

Le SGG a envoyé ses représentants pour poursuivre les travaux européens sur la standardisation du document juridique en ligne.

En 2007 jurix aura lieu à l'université de Leiden (Pays-Bas).

Les nouvelles relations entre pouvoir politique et haute administration. Perspectives comparatives

Responsable scientifique
Philippe BEZES

MARDI 12 DÉCEMBRE 2006 SCIENCES Po : AMPHITHÉÂTRE ALBERT SOREL

Le CERSA (CNRS, Université Paris 2) a organisé une journée d'études en partenariat avec le groupe « **Politiques Publiques** » de l'Association Française de Science Politique sur le thème : "les nouvelles relations entre pouvoir politique et haute administration". Perspectives comparatives.

A l'occasion de la sortie de deux ouvrages comparatifs publiés par des collègues britanniques et en présence des auteurs (Edward Page, Martin Lodge, London School of Economics and Political Science ; Christopher Hood, All Souls College, Oxford), la journée a analysé, dans le contexte des réformes néo-managériales, les transformations des rôles des hauts fonctionnaires dans leurs relations avec les élus et dans la conduite de l'action publique.

Mémoires Master de Recherche

ARNOULT J. (2006) - Le patriotisme économique, Master Administration et politiques publiques, Paris 2, 30 août 2006, 124 pp. + annexes et biblio. (J. Chevallier)

BENSOUDA G. (2006)- Le Conseil français du culte musulman, Master Administration et politiques publiques, Paris 2, 8 septembre 2006, 88 pp. + annexes et biblio. (J. Chevallier)

LANCERON V. (2006) - Du SGCI au SGAE : évolution d'une administration de coordination interministérielle au centre de la politique européenne de la France, Master Administration et politiques publiques, Paris 2, 7 septembre 2006, 159 pp. + annexes et biblio. (J. Chevallier), Allocataire de recherches

LEVY J. (2006) - La prise en charge de la grippe aviaire par l'Institut de veille sanitaire, Master Administration et politiques publiques, Paris 2, 8 septembre 2006, 93 pp. + annexes et biblio (J. Caillosse)

PACCHIONI K. (2006) -Allocataire de recherches
Une nouvelle politique industrielle : les pôles de compétitivité, Master Administration et politiques publiques, Paris 2, 30 août 2006, 97 pp. + annexes et biblio. (J. Chevallier),

TEIXEIRA A.C. (2006) - L'expérience brésilienne du budget participatif : le cas de Belo Horizonte, Master Administration et politiques publiques, Paris 2, 5 septembre 2006, 119 pp. + annexes et biblio. (J. Chevallier).

OUVRAGES



**Michèle Chauvière,
Jean-Michel Belorgey et
Jacques Ladsous**

RECONSTRUIRE L'ACTION SOCIALE

Y a-t-il encore une politique d'action sociale en France ? Malgré nos valeurs de solidarité, le tableau reste sombre.

A la maltraitance des usagers, dont on bafoue les droits après les savoirs affirmés, s'ajoute une « malmenace » des professionnels et des bénévoles. Face au mal-logement et au mal-emploi qui s'aggravent, le sentiment d'impuissance gagne du terrain. L'égalité en droit recule devant l'équité et la sécurité.

La raison gestionnaire, hégémonique dans la main de velours de la gouvernance locale, emporte tout sur son passage.

Il y a plusieurs chemins possibles pour reconstruire l'action sociale dans notre pays.

Vous trouverez dans ce livre les contacts, les dénonciations et surtout les préconisations portés, depuis 2002, par les états généraux du social.

Des professionnels du travail social, des usagers, des formateurs, des cadres administratifs, des universitaires, des chercheurs et des élus ont accompagné et soutenu cette démarche citoyenne qui s'est progressivement transformée en expertise collective.

Ce n'est pas si courant. Point d'orgue, la semaine du 18 au 24 octobre 2004 a permis que des cahiers de doléances et de propositions soient largement distribués à nos représentants politiques dans toutes les assemblées.

Paris, ed. DUNOD, 2006 (avec DVD inclus).



**Michel Borgetto et Robert
Lafore**
Présentation par l'éditeur

DROIT DE L'AIDE ET DE L'ACTION SOCIALE

Face aux limites que manifestent de plus en plus les techniques assurantielles classiques liées à l'emploi et face au développement subséquent que connaissent les phénomènes de précarité et d'exclusion, les politiques d'aide et d'action sociales ont peu à peu retrouvé la légitimité et l'utilité qui étaient les leurs au temps de la fondation de l'État démocratique et républicain. Mise en question sur le terrain de sa cohésion, notre société se voit sommée d'actualiser les principes fondateurs de liberté, d'égalité et de fraternité en repensant, via notamment la protection sociale, les formes de solidarité à privilégier.

Loin de s'en tenir à l'exposition ordonnée du droit positif, cet ouvrage propose donc une approche compréhensive de ces politiques en s'efforçant de les resituer dans leur cadre théorique, d'analyser les institutions et les normes qui les gouvernent à partir des enjeux qui en sont le soubassement, et de fournir des éclairages ouvrant à la réflexion et à l'action. Ce faisant, il a l'ambition de répondre à une demande croissante tant des professionnels que des étudiants et des chercheurs.

Cette sixième édition intègre les nombreuses réformes intervenues depuis deux ans : loi sur les libertés et responsabilités locales, loi sur les droits et l'égalité des chances des personnes handicapées, loi sur la cohésion sociale, loi pour le développement des services à la personne... Les commentaires et analyses ont été naturellement réorganisés et réécrits afin d'offrir une vision claire et informée d'un droit qui se révèle aujourd'hui d'autant plus complexe et dense que son contenu ne cesse de fluctuer et de s'amplifier au gré des majorités politiques du moment.

6ème édition, Montschestien, Paris, 2006



Anne Wyvekens

PROBLEMES POLITIQUES ET SOCIAUX

L'urbanisme moderne a nié l'espace public qui est devenu souvent un espace non attribué, un espace dont on ne s'est jamais beaucoup occupé. Oublié par les urbanistes, il est en revanche " approprié " par les marchands, qui inventent les " espaces ouverts au public ", la " propriété privée de masse " : centres commerciaux, centres de loisirs, complexes résidentiels fermés... Comment produire de la sécurité dans l'espace public pour en préserver la qualité ou pour la restaurer ?

Aux États-Unis, des criminologues qui prennent en compte la qualité de l'espace, des architectes qui se préoccupent de sa surveillance développent des théories convergentes. Pour les premiers, les habitants doivent aider la police (et la police s'appuyer sur eux) pour assurer la sécurité de leur quartier ; pour les autres, les habitants ont un rôle à jouer, alternatif à celui de la police, dans la surveillance de leur environnement. Après une certaine méfiance, ces analyses commencent à trouver un écho en France : il existe aujourd'hui des réussites dans l'aménagement des espaces et des pratiques prometteuses de régulation " par le bas ", spontanées ou suscitées, plus ou moins organisées.

Lutter contre l'insécurité revient à " approprier " l'espace de façon qu'il ne soit abandonné à personne ni, de ce fait, au plus fort, sans pour autant le fermer. Pour que l'espace public soit sûr, il faut qu'il soit " habité ", qu'il le soit de la façon la plus continue possible, par le plus de gens possible. Un espace public où règne la mixité, la variété, un espace public attrayant, où il fait bon se trouver, sera par là même potentiellement un espace sûr. La question de la sécurité réactive ainsi celle des réappropriations citoyennes et politiques de l'espace public.

L'enjeu est capital : c'est celui de l'apparition d'un " autre contrôle social ", non plus étatique, mais citoyen, l'ordre du lieu venant en quelque sorte prendre le relais du " maintien de l'ordre ", dans un espace que l'on s'efforcera de rendre commun, plutôt que public.

*La Documentation française
Espace public et sécurité (n.930 novembre 2006)*



Frédéric Ocqueteau

MAIS QUI DONC DIRIGE LA POLICE ? Sociologie des commissaires

Quel est donc ce fonctionnaire à part qui oeuvre à la confluence des attentes sécuritaires de la société, des choix politiques et administratifs, des potentialités et des pesanteurs de la « machine », et des rappels constants du réel ?

C'est le commissaire de police, personnage aussi important que méconnu, du fait notamment de la mythologie (Maigret, Moulin et autres Navarro...) qui encombre les esprits à son propos...

Il est censé disposer des leviers adaptés pour faire régner, dans le meilleur équilibre possible des contraintes, la tranquillité sur le territoire qui lui est confié. On attend aussi de lui qu'il donne corps aux grandes réformes engagées, la dernière en date étant celle de la « police de proximité » (1998-2002) désormais baptisée « police de sécurité ».

Qu'en est-il, réellement ? La réponse à cette question de bon sens conditionne toute évaluation sérieuse des politiques de sécurité. D'où l'intérêt considérable du présent ouvrage, qui propose la première sociographie du corps des commissaires.

Qui sont les agents de ce groupe professionnel et comment se représentent-ils leur rôle et leur légitimité ? Comment l'École, qui les a formés, et le Syndicat auquel ils appartiennent majoritairement défendent-ils leurs intérêts ? Qu'est-ce qui conditionne leurs stratégies de carrière ? De quelles compétences peuvent-ils se prévaloir ? Que faut-il penser de leur métamorphose voulue en « managers de services performants » ?

Une enquête serrée, des « verbatim » éclairants, une connaissance intime de l'histoire policière : ce livre s'adresse aux membres des corps de sécurité, aux professionnels concernés par l'organisation et l'action policières (préfets, magistrats, travailleurs sociaux), aux élus locaux, associatifs, ainsi qu'aux chercheurs et étudiants en droit, sociologie et science politique.

Frédéric Ocqueteau est sociologue et juriste, chercheur au CNRS (CERSA Université Paris-II), spécialiste des questions policières et de la mise en oeuvre des politiques de sécurité. Ancien directeur du département de la recherche à l'IHESI de 1998 à 2002, il est membre du conseil d'orientation de l'Observatoire national de la délinquance.

Paris, Armand Colin, 2006, 318p.



Danièle Bourcier

Legal Knowledge and Information Systems

Les conférences JURIX (dont celle de Paris) sont organisées sous les auspices de la fondation néerlandaise « JURIX ».

JURIX est un forum de recherche sur les technologies de l'information, appliquées au droit et en particulier sur le développement et la mise en œuvre de l'intelligence artificielle dans le domaine juridique. Les actes de conférences JURIX sont publiés chez l'éditeur scientifique IOS Press (Amsterdam et New York) chaque année, ainsi que sur le site JURIX (www.jurix.org) en accès libre.

Plusieurs chercheurs du CERSA figurent parmi la liste des auteurs

Nouvelles de l'équipe



Gustavo TAVARES DA SILVA


Gustavo Tavares da Silva sera chercheur invité au CERSA à partir du mois de janvier 2007. C'est un brésilien, professeur du Département d'Histoire de l'Université Fédérale de Paraíba, où il enseigne actuellement l'histoire de la société brésilienne avec une approche de la science politique. Il est aussi le responsable de la discipline Politiques Publiques du Programme de Post-Graduation en Science Politique de l'Université Fédérale de Pernambuco. Depuis 1996 il a dirigé plusieurs mémoires de master de degré dans ce domaine, et il est devenu aussi consultant pour la gestion des villes. Ses principaux thèmes de recherche sont l'analyse comparée des politiques publiques participatives des gouvernements locaux, la gestion gouvernementale, et la démocratie participative. Les recherches en cours portent sur le budget participatif de la ville de João Pessoa et le management public du gouvernement local. Il a publié des articles dans les revues de science politique au Brésil, et il est auteur du livre *Du corporatisme d'État vers le néo-corporatisme: l'analyse des nouvelles formes d'organisation et de représentation des intérêts au Brésil dans les années 1980* (Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 1999) qui est le résultat de sa thèse de doctorat à l'université de Picardie soutenue en 1996, sous la direction de Jacques Chevallier. Pendant son séjour au sein du CERSA il mènera des recherches sur le management public en France dans une perspective d'analyse comparée.


Informations pratiques

Nous contacter

 <http://www.cersa.org>

 contact@cersa.org

 01 42 34 58 80

 01 42 34 58 81

Horaires d'ouverture

9h30-12h30 / 14h00-17h00


Les ressources documentaires

Centre de documentation

Contact : Michelle Bellebeau
01 42 34 58 83

Base Administrative

Contact : Nelly Poux-Jalaguier
01 42 34 58 85

 Ligne 10 - Station Cluny-La Sorbonne ou Maubert-Mutualité
Ligne 4 - Station Saint-Michel

 Lignes B & C - Station Notre Dame-Saint Michel

 Lignes 38 - 21- 27 -85 - Arrêt Les Ecoles
Lignes 24 - 63 - 86 - 87 - Arrêt Dante/Collège de France
Lignes 24 – 63 – 86 – 87 - Arrêt Dante/Collège de France



Lettre d'information semestrielle
Directeur de la publication : Jacques Chevallier
Réalisation : Joëlle Blériot - Souad Saidani